

ASSOCIATION L'IMPULSION

Lieu de Vie et D'accueil

« ENSEMBLE »



LE PROJET DU LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL

Notre expérience en tant que travailleurs sociaux dans le secteur de la protection de l'enfance notamment en Maison d'Enfants à Caractère Social et en Lieu de Vie et d'Accueil depuis plusieurs années, nous a permis d'étayer notre vision du travail social et notamment des types d'accueil qui peuvent être proposés pour l'accompagnement des personnes, avec pour objectif principal de proposer un nouveau dispositif répondant à des besoins jusqu'à présent éludés ainsi qu'aux nouvelles politiques sociales.

Une longue réflexion sur l'accompagnement des enfants confiés aux services de la protection de l'enfance et les avancées des politiques sociales dont ils découlent, ainsi que l'évolution du cadre législatif, nous ont conduits à penser la création du Lieu de Vie et d'Accueil « Ensemble ». En effet, la loi du 7 février 2022 dite « Loi Taquet » prévoit notamment une interdiction de séparer les fratries, sauf dans le cas où cela correspond à l'intérêt de l'enfant.

C'est pourquoi notre lieu de vie et d'accueil, permettra de maintenir la relation fraternelle existante dans leur famille d'origine au sein de notre lieu de vie et d'accueil. Selon nous, offrir aux enfants de la même fratrie la possibilité de grandir ensemble dans un cadre contenant et sécurisant afin de pouvoir développer une relation fraternelle de qualité nous semble essentiel.

Pour autant, la singularité de chacun d'entre eux devant être respectée, les enfants bénéficieront d'un accompagnement individualisé, dans la quotidienneté à travers le « vivre avec », leurs permettant à terme de trouver leur place au sein de la société.

L'accueil sera déterminé par un projet personnalisé, issu d'une réflexion commune entre l'équipe éducative du L.V.A et les partenaires. Pour un travail efficient nous leurs proposerons une réunion trimestrielle et à minima semestrielle, afin de travailler en étroite collaboration dans l'intérêt des enfants, garantissant ainsi la bonne mise en œuvre de leur projet individuel.

De plus, il nous paraît nécessaire d'utiliser des techniques de supervision permettant une distanciation de ce qui se vit quotidiennement dans ce type de structure et y assurer une intervention de qualité.

Pour ce faire une analyse de la pratique professionnelle animée par une psychologue extérieure, aura lieu à raison de deux séances par mois avec l'ensemble de l'équipe éducative. La durée de ces séances est fixée à 2 heures.

Enfin, la tenue des réunions hebdomadaires de l'équipe pluri-professionnelle permettra d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement proposé aux enfants.

Le respect, l'empathie ainsi que la bienveillance sont au cœur même de notre projet et autant de valeurs que nous souhaitons défendre. L'accompagnement individualisé des jeunes nous permettra de venir répondre plus facilement à leurs besoins mais également de rendre plus efficient et dans sa globalité, la construction de leur projet de vie.

Par ailleurs, l'ouverture sur le monde, grâce notamment à la mise en place si possible d'un voyage par an, permettra aux enfants accueillis de découvrir un nouveau pays, différentes cultures et ainsi s'enrichir de rencontres. Cet aspect est un élément central du projet « Ensemble ».

En effet, voyager, permet de notre point de vue de rompre avec la routine quotidienne, de partir vers l'inconnu avec comme seul point d'ancrage et de repère l'équipe éducative pouvant à terme permettre une cohésion de groupe, l'élaboration d'un lien de confiance entre tous, de développer l'estime et la confiance en soi.

LE TERRITOIRE

Implantés sur le territoire lozérien depuis septembre 2018 nous avons développé au fil du temps des relations partenariales ainsi qu'un réseau conséquent permettant à terme de répondre aux besoins spécifiques des jeunes.

Les observations de terrain nous laissent penser que la ville de Marvejols est un territoire central propice à la mise en place de notre projet et favorable à la bonne mise œuvre de la construction d'un projet de vie serein.

De fait, la ville de Marvejols offre de nombreuses perspectives en termes d'enseignement et/ou de formation pour tout public et tous âges.

Le LVA se situant à proximité du centre-ville le travail d'autonomie en fonction de l'âge et des capacités de chacun pourra facilement être développé.

En effet, à moins de 10 minutes à pieds se trouve différents lieux permettant de mettre en place cet aspect essentiel selon nous et d'accroître ainsi le potentiel des enfants (écoles, parcs de jeux, médiathèque, boulangerie, magasin, clubs de sport, piscine, cinéma...Etc.)

LE LIEU DE VIE

Notre maison se trouve à Marvejols et est le siège de l'Association « L'Impulsion ». Cette maison de 485 m² répartie sur 4 niveaux se compose de 3 appartements dont deux de 135 m² et le dernier de 80 m².

Le 1^{er} niveau est dédié à l'accueil des enfants et offre à chacun d'entre eux une chambre individuelle, au second étage se trouve le couple de responsables permanents avec sa famille. Le dernier étage sera quant à lui occupé par l'autre éducateur-permanent.

L'EQUIPE ET SON FONCTIONNEMENT

Afin de garantir l'efficacité du dispositif, notre équipe se composera de quatre professionnels, deux responsables éducateurs-permanents, un éducateur-permanent vivant également sur place et un assistant permanent.

Entretien des relations privilégiées avec l'Organisme de Formation au Travail Social de Marvejols, nous proposeront à un étudiant dans le cadre de son stage à responsabilité la possibilité de le faire au sein de notre structure.

En outre, travaillant en équipe pluri-professionnelle, les compétences des partenaires seront nécessaires afin d'assurer un accompagnement efficace et dans sa globalité de la personne accueillie.

De fait, de manière formelle ou non l'équipe sera en étroite relation avec les écoles dans lesquelles les enfants seront inscrits pour permettre un accompagnement et un suivi scolaire adapté et de qualité.

Quand cela s'avérera nécessaire, un bilan psychométrique pourra être établi afin d'écarter d'éventuels troubles cognitifs et d'orienter au mieux, l'enfant, afin d'éviter une position d'échec pouvant venir fragiliser son projet de vie.

S'agissant des soins médicaux, une visite chez le médecin généraliste sera programmée dans les jours suivant l'accueil du jeune afin de réaliser un bilan médical complet. Le Lieu de vie proposera et financera, le cas échéant et en accord avec les responsables légaux ainsi que l'ensemble des partenaires, les différentes prises en charge médicales ou paramédicales qui s'avéreront nécessaires.

Par ailleurs, pour permettre la continuité d'un accueil de qualité les week-ends se feront par binôme, permettant ainsi à chaque personne de l'équipe de bénéficier de deux weekends de repos par mois.

Le fonctionnement annuel du lieu de vie et d'accueil sera de 365 jours par an offrant ainsi une continuité et une permanence de l'accompagnement. Lors des périodes de congés d'été, les enfants bénéficieront de deux semaines de colonies de vacances financées intégralement par l'Association l'Impulsion.

S'agissant de l'évaluation externe la société APHILIA détenant une habilitation délivrée par l'ANSEM, sera chargée de procéder à l'évaluation des pratiques et de la conformité au regard du manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS établi par la Haute Autorité de Santé.

De plus, les formations qualifiantes pour l'ensemble du personnel seront opérées par le biais de la société CELADON ou à la demande de chaque salarié motivé par écrit. De plus, le Lieu de Vie et d'Accueil « Ensemble » n'est pas régi par une convention collective particulière, c'est donc le droit commun qui s'applique.